

PCDR

Commission Locale de Développement Rural

Rapporteur : Katty BURGEON

Adresse de messagerie :
katty.burgeon@esneux.be
Téléphone : 04/380.94.12

1. Approbation du PV de la réunion du 20 février 2017

Une erreur orthographique est signalée et sera corrigée. Le PV est ensuite approuvé par les membres.

2. Fiche 1.1 – Centre d’Esneux : Présentation de l’esquisse

Madame Iker remercie les membres d’être présents et précise que cette réunion a pour intérêt majeur de présenter la dernière esquisse réalisée par Sweco, étape importante dans la mise en œuvre du projet d’aménagement du centre d’Esneux. La dernière esquisse, déposée par le bureau d’étude le 19 avril dernier, a été approuvée par le Collège en date du 8 mai 2017. La commande de l’avant-projet a été notifiée le 15 mai 2017. Les plans seront exposés aux citoyens les 6, 7 et 8 juin prochains à l’Escale. Le bureau d’étude réalisera une présentation en format 3D le 8 juin à 16h. Les remarques éventuelles seront à formuler à la commune avant le 15 juin 2017.

La dernière version de l’esquisse est ensuite soumise aux membres de la commission. Mme Iker précise que les emplacements des deux futurs bâtiments (celui de l’Administration communale et l’immeuble à appartements) sont représentés par des zones blanches car ils ne rentrent pas dans le dossier du PCDR. Toutefois, les deux bâtiments avaient été intégrés dans les premières esquisses car ils contribuaient au projet global de redynamisation du centre d’Esneux. Ils ne seront cependant pas financés par le PCDR et feront l’objet d’un marché séparé. Mme Iker explique ensuite le choix des matériaux pour l’aménagement du centre : une dalle en béton imitation pierre de schiste pour permettre l’organisation de manifestations, du béton imprimé ou brossé pour la zone de convivialité et l’Horeca. La zone de convivialité comprendra un jardin botanique ainsi qu’un espace de jeux intergénérationnel.

En matière de parking, Infrabel a marqué son accord pour que la commune lui loue le terrain à proximité de la gare à partir de septembre 2017, date où prend fin le bail de location du particulier qui l’occupe actuellement, afin d’en faire un espace de parking. Les emplacements y seront réorganisés en vue de les optimiser. Un membre souhaite que cette possibilité de parking soit évoquée lors de la présentation de l’esquisse mais Mme Iker précise qu’il vaut mieux rester prudent tant que ce n’est pas officiel. Mme Iker ajoute ensuite qu’en cas de suppression du passage à niveau, la création d’un parking à étages sera certainement envisagée. La commune ne va cependant pas insister sur la concrétisation du projet de suppression du passage à niveau

Présents :

BELLIERE François
BURGEON Katty
DEFECHEREUX Daniel
GEORIS Pierre
HAMOIR Philippe
IKER Laura, Présidente
LIGOT Pierre-Charles
ROTA Gianfranco
VANNI Maurine, GREOVA
WOILLARD Marc

Excusés :

FLAGHOTIER Anne-Catherine
LEMAITRE Julien
MONAMI Rémi
VISSE Pierre

puisqu'il implique la démolition de la gare, élément historique et patrimonial important aux yeux de tous.

Il est ensuite précisé qu'une zone bleue sera mise en place à proximité du futur bâtiment de l'Administration communale afin d'éviter que les voitures n'occupent les emplacements toute la journée. La Présidente ajoute que lors d'une rencontre avec le fonctionnaire délégué Monsieur Delecour, il a été convenu de prévoir des emplacements de parking des deux côtés de la route afin de créer un effet de porte et d'inciter les voitures à ralentir dans le centre.

La réunion se poursuit par une séance de questions-réponses et diverses remarques :

- Quelle distance y aura-t-il entre le bâtiment Eloy et celui à appartements ? La question est prématurée dans la mesure où si l'espace dédié à un nouvel immeuble est bien déterminé, la future construction n'est pas encore déterminée, les plans déjà vus n'étant qu'une suggestion possible.
- Un membre se demande où sera déplacé le monument historique et émet le souhait qu'il se situe le plus proche possible de l'écluse. La Présidente explique que cette décision sera prise en concertation avec les membres de la CLDR.
- Un membre s'interroge quant à la hauteur des deux bâtiments qui seront construits dans le centre. La présidente explique qu'il est trop tôt pour répondre à cette question et que, même si Sweco a émis des propositions dans les esquisses, la réflexion sur la construction des deux bâtiments se poursuivra ultérieurement.
- Un membre craint que le paysage ne soit alourdi par la création de nouveaux bâtiments. Mme Iker explique que les bâtiments devront en effet être conçus de façon à s'intégrer dans le paysage existant. (Vitrés, végétalisés...)
- Un membre s'inquiète quant à la suppression du rond-point qui fluidifie la circulation. Mme Iker précise que, vu le nouveau système de circulation, la présence d'un rond-point ne constitue plus une priorité. Par ailleurs, aménager un rond-point serait problématique pour la circulation des bus.
- Certains membres semblent préoccupés par la possibilité qu'Infrabel supprime le passage à niveau et donc les futurs emplacements de parking à proximité de la gare. Mme Iker ajoute que la commune a tenté de racheter ce terrain mais qu'Infrabel a refusé étant donné que leur projet nécessite une emprise sur le terrain.
- Un membre ajoute que, si la commune autorise de nouvelles constructions modernes dans le centre, elle ne disposera plus d'arguments fiables lorsqu'elle se positionnera en défaveur du projet de démolition de la gare. Mme Iker désapprouve cette remarque et ne voit pas en quoi la construction de nouvelles bâtisses pourrait nuire aux arguments en faveur de la conservation de la gare.

- Un membre déplore le manque de vue globale sur l'aménagement du centre. Mme Iker précise que la première esquisse avait justement pour but de montrer le projet global d'aménagement du centre en y incluant les deux bâtiments alors qu'ils ne font pas partie du dossier PCDR.
- Un membre estime que le nombre de constructions envisagées pourrait nuire au paysage. Mme Iker explique qu'Esneux est un centre villageois et qu'il convient de le redynamiser. En outre, le nombre d'habitants sur la commune a diminué, la construction de nouveaux logements permettra de pallier cette problématique.
- Un membre semble déçu que les plans n'aient pas été présentés en CCATM. Mme Iker explique que, dans un premier temps, les plans sont soumis à l'approbation de la CLDR, exigence légale, et seront ensuite présentés en CCATM.
- Un membre se questionne quant à la fiabilité des matériaux choisis pour l'aménagement du centre. Il lui est répondu que des professionnels ont été consultés afin de garantir la fiabilité des matériaux.
- Un membre souhaite savoir si l'entretien des aménagements sera aisé et si ces derniers seront facilement accessibles aux PMR. Il lui est répondu que toutes ces questions ont été réfléchies et que c'est en effet le cas. Il y aura notamment des pavés le long des bâtiments pour permettre le passage des impétrants.
- Un membre souhaite savoir s'il n'est pas possible d'élargir la vue sur l'Ourthe. Mme Iker explique que cela n'est pas envisageable car il y a un mur anti-crue auquel on ne peut pas toucher.

Une prochaine réunion sera organisée en juillet pour présenter l'avant-projet. Mme Iker explique que le délai des 8 jours ouvrables pour l'envoi de la convocation ne sera probablement pas respecté car la programmation de la réunion dépend du temps nécessaire à SWECO pour la réalisation de l'avant-projet. Les membres n'y voient pas d'inconvénient à condition que les absents soient prévenus.

3. Groupe de travail « Tourisme » : Etat d'avancement

La Présidente explique que toutes les suggestions émises par le GT tourisme ont été soumises au Collège. Il s'est d'ailleurs positionné en faveur de la création d'un nouveau site internet pour l'Administration communale, le site actuel étant désuet. Il a été convenu de créer une rubrique spécifique au tourisme sur le site de l'AC afin de garder une certaine cohérence et ne pas multiplier les sites internet. Les membres semblent favorables à cette idée. Il est toutefois spécifié que la rubrique devra être mise en avant et facilement accessible via la page d'accueil.

Mme Iker explique que la commune va prochainement entamer une procédure de marché public pour la création du nouveau site. Les idées des membres du GT sont d'ores et déjà les bienvenues. Un membre ajoute que le GT souhaiterait que le site soit accessible via smartphones, que l'on puisse y

retrouver des vidéos et qu'il soit alimenté de manière récurrente. Il est ensuite convenu de créer une page Facebook spécifique au tourisme afin d'y publier l'agenda des manifestations.

Mme Iker annonce qu'une nouvelle recrue, Mme Lambert, a été engagée à l'Office du Tourisme. Il est d'ailleurs convenu de la convier à la prochaine réunion du GT tourisme. Vient ensuite la question de la visibilité de l'Office du Tourisme. Mme Iker invite les membres à identifier et communiquer les endroits où il nécessite d'aménager des panneaux indiquant l'Office du Tourisme.

De nouveaux horaires ont en outre été aménagés, l'OT ouvre désormais du mercredi au samedi inclus.

En l'absence de points divers, la réunion se clôture à 20h35.